

D₂

Gazons fleuris

Contexte, raisons d'agir

Le gazon fleuri est composé de graminées et de fleurs dont la hauteur varie de 6 à 30 cm. Il s'agit d'un gazon extensif qui apporte une diversité floristique et une valeur écologique tout en conservant une bonne valeur d'usage et une bonne résistance au piétinement.

C'est une alternative intéressante au gazon standard conventionnel qui peut remplacer ce dernier dans les parcs, les talus ou les autres aménagements de jardins privés. Le gazon fleuri peut également être mis en place dans des zones où la pression du public et/ou l'ensoleillement ne se prêtent pas à l'installation d'une prairie.

Sa valeur esthétique et ses exigences d'entretien limitées sont des atouts appréciés pour l'aménagement des espaces publics.



Bénéfices pour la biodiversité

Le gazon fleuri est une surface extensive dont l'entretien ne nécessite ni engrais ni produit phytosanitaire et qui est tondu de 6 à 10 fois par an (contre 15 à 20 fois par an pour un gazon conventionnel !). Ce type de surface représente ainsi une réponse adéquate à un souhait de diminution d'entretien et d'amélioration écologique.



De gauche à droite et de haut en bas : le Demi-deuil, le Grillon champêtre, le Citron et la Mélitée du plantain et (© Atelier Nature et Paysage & David Bärtschi)

Sa mise en place favorise la diversité floristique et offre des surfaces extensives qui font office de milieux relais fournissant habitat et ressources alimentaires pour la faune. Les insectes et notamment les papillons et les sauterelles en sont les principaux bénéficiaires.

L'expérience montre que des plantes rares comme les orchidées peuvent apparaître grâce à un simple changement de mode d'entretien.

Objectifs

La mise en place d'un gazon fleuri poursuit les objectifs suivants :

- Diminution de l'effort d'entretien ;
- Développement d'un gazon riche en espèces végétales indigènes ;
- Diversification biologique des milieux semi-naturels ;
- Création de milieux relais pour la faune.

Mise en oeuvre

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU GAZON

Contrainte et facteurs limitants

Le gazon fleuri atteint son développement optimal sur des sols présentant des conditions d'humidité moyennes à sèches. Selon les caractéristiques du sol et l'exposition, la composition floristique et donc l'apparence du gazon peuvent varier fortement.

L'utilisation de mélanges grainiers d'espèces indigènes adaptées à la région (sont à favoriser (écotypes suisses ou régionaux) et un facteur influençant considérablement la réussite de l'aménagement.

Sans entretien, le gazon fleuri évolue vers une formation de type friche à graminées qui va s'embroussailler voire se refermer peu à peu.



De gauche à droite et de haut en bas : la Cardamine des prés, le Trèfle des prés, la Pâquerette et la Véronique petit-chêne (© Atelier Nature et Paysage & David Bärtschi)

Ensemencement

Les facteurs à prendre en compte pour l'ensemencement d'un gazon fleuri sont le type de sol, l'exposition et la vocation de la surface (écologique, paysagère, usage).

Il est recommandé d'utiliser la technique dite de « l'herbe à semences » également appelée « fleurs de foins ». Cette méthode d'ensemencement est la moins onéreuse et la plus naturelle. Elle présente l'avantage de conserver la diversité génétique et spécifique des plantes régionales. Technique généralement utilisée pour la création de prairie, elle peut également être mise en œuvre pour l'installation d'un gazon fleuri.

Il est également possible d'utiliser des mélanges grainiers qui se doivent de contenir uniquement des espèces indigènes adaptées à la région (écotypes suisses ou régionaux). Plusieurs producteurs proposent ce type de mélanges et notamment UFA Samen et Otto Hauenstein Samen (OH) sous diverses appellations. Il peut être utile de demander conseil auprès des producteurs de semences afin de choisir le mélange le mieux adapté aux besoins.

Période d'ensemencement

Idéalement entre mi-avril et mi-mai, avant une période de pluie. Un semis en automne (mi-septembre à mi-octobre) est également réalisable mais la diversité floristique en souffrira.

Période de :	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Semis optimal												
Semis optionnel												

Choix de l'emplacement

Un gazon fleuri peut être mis en place sur une surface nouvellement aménagée ou en remplacement d'un autre type de milieu herbacé (gazon intensif, prairie).

Les talus, les zones difficiles d'accès ou les pelouses peu fréquentées se prêtent particulièrement à l'aménagement d'un gazon fleuri.

Tous les types de sols conviennent à l'installation de cette surface mais les endroits bien exposés et aux sols contenant une part d'humus sont les plus adaptés.

La reconversion d'un gazon intensif en un gazon fleuri grâce à l'extensification de l'entretien est également possible. C'est une méthode simple à mettre en œuvre mais il faudra être patient pour qu'une diversité intéressante s'installe.

Les étapes de mise en œuvre sont les suivantes

1. Choisir un gazon extensif source de bonne qualité (non semé et comportant les espèces désirées) qui se situe à proximité du site d'ensemencement. Idéalement les surfaces sources et receveuses doivent être d'une taille comparable afin d'obtenir le volume de semences nécessaire à une implantation réussie.
2. Faucher à ras et évacuer le produit de coupe de la surface receveuse.
3. Sur le gazon source, dès que le plus grand nombre d'espèces caractéristiques ont formé leurs graines, pratiquer une fauche « douce » à vitesse réduite et sans conditionneur. Faucher tôt le matin afin que la rosée colle les graines sur le foin. Récolter et exporter le foin aussitôt.
4. Epandre dès que possible l'herbe à semences sur la surface à semer de manière homogène.

Préparation du sol et ensemencement

Les étapes de mise en œuvre sont les suivantes :

1. Labourer la surface afin d'éliminer la végétation existante.
2. Dans le cas d'un sol très profond et riche, décapier la couche superficielle du sol et/ou ajouter du sable.
3. Egaliser et préparer la surface à l'aide d'un larron (outil à dents recourbées).
4. Veiller à ce que la surface soit bien régulière.
5. Optionnel, mais recommandé : pratiquer un faux semis qui consiste à laisser germer les graines contenues dans le sol et détruire les plantes indésirables lorsque les dicotylédones sont au stade 2-3 feuilles, en travaillant le sol sur une profondeur de 5 cm au larron.
6. Semer à la main ou au semoir.

A la main : semer la moitié de la semence dans un sens, puis épandre le reste perpendiculairement. Respecter les quantités prescrites par le fournisseur. A noter que l'ensemencement sera plus régulier si les graines sont mélangées avec du sable.

Au semoir : idéal pour semer rapidement et précisément des surfaces plus importantes (attention, si un hérisson est intégré, le régler à la hauteur maximale afin de le rendre non fonctionnel !).
7. Passer un rouleau après le semis afin d'améliorer le contact des graines avec le sol (enfouissement maximal des graines : 1 mm).
8. Ne pas arroser (si possible ensemencer avant une période humide) car cela favorise principalement les graminées au détriment des plantes à fleurs.



© Atelier Nature et Paysage

RECONVERSION D'UN GAZON TRADITIONNEL

Semis en bandes

A partir de bandes ensemencées, l'ensemble de la surface sera colonisé de manière à obtenir, à terme, un gazon fleuri. Cette méthode permet d'obtenir un gazon diversifié tout en limitant les coûts de mise en œuvre.

Les plantes à fleurs apparaîtront plus rapidement que dans le cas d'une extensification de l'entretien.

Les étapes de mise en place sont les suivantes :

1. Détruire le couvert végétal sur des bandes de terre de largeur régulière (2 m) par labour, fraissage ou décapage.
2. Laisser reposer la terre pendant environ 1 mois.
3. Retravailler la terre superficiellement pour éliminer les adventices.
4. Ensemencer les bandes avec la technique de l'herbe à semences ou avec un mélange grainier d'espèces indigènes, rouler le semis (enfouissement maximal des graines à 1 mm).

Les soins d'installation sont les mêmes que dans le cas d'une création de gazon fleuri (cf. chapitre Entretien années suivantes).

Extensification de l'entretien

Appliquer les principes d'entretien d'un gazon fleuri (cf. chapitre Entretien années suivantes) sur un gazon traditionnel. Peu à peu, le sol s'appauvrira et les plantes à fleurs s'installeront.

La présence à proximité de milieux naturels riches en fleurs accélère le processus mais celui-ci prend du temps et le résultat n'est pas garanti.

Coûts

Fourniture :

- Herbe à semences, environ CHF 0.25 / m²
- Mélange grainier, environ CHF 0.70 / m²

Mise en place, préparation du sol :

- Petite surface (de 5 à 100 m²), environ CHF 10.- / m²
- Moyenne surface (de 100 à 500 m²), environ CHF 8.- / m²
- Grande surface (de 500 à 1'000 m²), environ CHF 5.- / m²
- Plus de 1'000 m², environ CHF 2.50 / m²

Entretien

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Ne nécessite pas d'arrosage (cela favorise principalement les graminées au détriment des plantes à fleurs).
- Ne pas utiliser d'engrais ni d'herbicide sélectif dicotylédones.
- Pas de coupe en juillet et août.
- Le produit de coupe doit être évacué afin d'appauvrir le sol et de permettre ainsi le maintien et l'augmentation de la diversité floristique et faunistique. Le mulching est proscrit.
- Repérer et éliminer les espèces néophytes invasives figurant sur la liste noire.
- Repérer et protéger les espèces d'intérêt (par exemple les orchidées) en évitant de faucher les zones concernées avant la fin de la germination des plantes.

ANNÉE DU SEMIS

- 1^{ère} tonte de nettoyage 6 à 8 semaines après l'installation.
- Eviter la floraison de plantes indésirables (Chardons, Lampées, etc.) par des tontes hautes (8 cm) répétées toutes les 3 à 6 semaines afin de garantir la mise en lumière du sol et ainsi favoriser la levée des graines tout au long de la saison.
- Remarque : les espèces du gazon fleuri ont besoin d'un hivernage pour fleurir. Il est normal que l'aspect désiré ne soit pas obtenu avant au moins 1 an.

MATÉRIEL

- Tondeuse rotative à gazon à disque
- A proscrire : tondeuse mulcheuse (enrichit le sol, favorise le feutrage et diminue la biodiversité)

COÛTS

- Coût d'une tonte : dès CHF 0.10 / m²



Tondeuses rotatives à disque avec bac de ramassage. (© Atelier Nature et paysage)

ANNÉES SUIVANTES

- 1^{ère} tonte au plus tard début mai, faire varier la date de la première tonte d'année en année.
- 6 à 10 tontes hautes (8 cm) au cours de l'année, fréquence à adapter si nécessaire.
- La hauteur de déclenchement de la tonte est d'environ 12 cm.
- Pour optimiser les interventions, le nombre de tontes des gazons fleuris devrait être un diviseur du nombre de tontes des gazons intensifs.

Comment favoriser la biodiversité d'un gazon fleuri ?

- Par période de beau temps, tondre de préférence au petit matin ou le soir. Cela diminue l'impact sur les animaux pollinisateurs comme les abeilles et les reptiles (lézards, orvets).
- Pour les grandes surfaces, échelonner la tonte par étapes séparées d'au moins deux à trois semaines) afin d'offrir des refuges pour les espèces animales.
- Créer des aménagements annexes (étang, murs en pierres, tas de pierre, tas de bois, etc.) qui feront offices de relais entre les différents milieux semi-naturels en pour les espèces animales et végétales.
- Si le gazon fleuri borde un bosquet, une haie ou une autre surfaces/structures écologiques, ménager un ourlet de 0.5 à 1 mètre entretenu de manière plus extensive (1 à 2 coupes par an).



© Atelier Nature et Paysage

Pour en savoir plus :

- Manuel d'entretien différencié – Fiches d'entretien, ville de Lausanne
- Les semis naturels de prairies diversifiées – Fleur de foin : mode d'emploi, Y. Bischofberger et S. Viollier, 2012
- Vers la richesse en espèces, Semences UFA Samen, Guide des fleurs sauvages
- Guide des gazons, Otto Hauenstein Semences

Fournisseurs

Liste indicative et non exhaustive

- Enherbements : www.holosem.ch/fr/
- UFA Samen : www.ufasamen.ch/fr
- Otto Hauenstein Samen : www.hauenstein.ch/fr

Autres fiches en lien ou à consulter

- Fiche D1 - Promouvoir la charte des jardins
- Fiche D3 - Prairies fleuries
- Fiche D5 - Végétalisation des pieds d'arbres et des dépendances routières
- Fiche D11 - Petits plus pour la nature en ville

Impressum

Editeur : © DGE-BIODIV, 2018

Document réalisé en collaboration avec Atelier Nature et Paysage

Conception graphique : Atelier Nature et Paysage